

OUTILS D'ANIMATION, EXPOSITIONS, MALLES NUMERIQUES

MEMENTO

EMPRUNTER

Dans le cadre du Plan de Développement de la Lecture Publique 2022-2027, la réservation et le prêt des expositions et outils d'animation va évoluer dès 2023.

Il n'y a plus de quota de réservation.

Tous les supports d'animation sont réservables quel que soit votre centre de rattachement.

(Lors de votre réservation en ligne, sur la notice de l'exposition, ne pas tenir compte du « site » d'appartenance : Centre de Chambéry, Centre d'Annecy).

EXEMPLAIRES						
SITE	EMPLACEMENT	SECTION	COTE	TYPE	STATUT	
● Savoie-biblio - centre de Chambéry		Adulte		Exposition	En rayon	

Pour vous aider dans votre choix :

- > Les [fiches descriptives](#).
- > www.savoie-biblio.fr, page [action Culturelle/ Expositions, animations](#)
- > Pour retrouver les listes des supports et leur descriptif : Outils d'animation, Expositions, et Malles numériques.
- > Pour toutes demandes de renseignement, vous pouvez contacter vos interlocuteurs du service d'action culturelle :
 - Centre d'Annecy : 04 50 33 19 30
 - Centre de Chambéry : 04 79 68 34 70

PERIODES DE PRET

Prêt 12 mois sur 12, aux dates qui vous intéressent en fonction des disponibilités.

OUTILS D'ANIMATION :

Durée minimum du prêt : 15 jours.

Les bibliothèques pourront retirer et rendre les animations dans leur centre de rattachement, aux dates fixées.

RESERVATION EN LIGNE

Dans le cadre de votre programmation, vous avez sélectionné vos supports d'animations.

- > Les Demandes De Réserve (DDR) s'effectuent au moins un mois avant la date d'enlèvement.
- > Les demandes de réservations sont validées sur une année de date à date.
- > Chaque réservation sur le portail est bloquée automatiquement 10 jours avant et 10 jours après la période souhaitée, afin de préparer et d'acheminer les animations sur les différents centres.

www.savoie-biblio.fr

En vous connectant avec **vos identifiants** depuis la page [action Culturelle/ Expositions-animations](#), vous accédez à la liste des différents supports.

Votre animation sélectionnée et après avoir pris connaissance des différentes informations contenues dans la notice, vous créez **une Demande de réservation** en cliquant sur le bouton « **ouvrir le calendrier** » situé dans l'encart « Se procurer le document ».

(Se reporter au document *réservations en ligne : mode d'emploi*, téléchargeable depuis la page Expositions, animations).

RECEPTION DE VOS DEMANDES DE RESERVATIONS

- > Vos DDR parviennent directement au service.
- > **Vous pouvez vérifier sur votre extranet l'état de vos réservations validées (état « demandée » puis « créée » une fois validée). Rien ne vous indique qu'une demande de réservation a été annulée. Dans ce cas-là, vous serez tenus informés par courriel.**

Nouveauté :

EXPOSITIONS ET MALLES NUMERIQUES :

Un minimum de 2 mois de prêt est requis.

La livraison est assurée par les équipes de la DLP

Une aide au montage-démontage et prise en main est prévue pour les expositions volumineuses et complexes. Se référer à la liste des animations.

RESERVATION PAR TELEPHONE :

La réservation par téléphone concerne uniquement les expositions et malles numériques qui ne sont pas réservables en ligne.

Vous avez un projet d'animation ? Nous vous accompagnons pour répondre à votre demande, préciser votre besoin et compléter ensemble une fiche d'information qui -permettra de traiter votre réservation.

Pour nous contacter :

- Réservation : 04 50 33 19 30

ANNULATION DES RESERVATIONS

Nous vous demandons de ne pas annuler vos réservations depuis votre compte. Il faut impérativement contacter le service par téléphone ou par courriel.

ASSURANCE

Les documents et le matériel d'accompagnement sont sous la responsabilité de l'emprunteur.

En cas de détérioration, perte ou vol, la Direction de la Lecture Publique demande le remboursement ou le dédommagement des frais de réparations à la collectivité (comme indiqué dans la convention socle d'accès aux services).

Pour certaines expositions, nous vous conseillons de vérifier auprès de votre tutelle que la police d'assurance couvre le montant indiqué dans la fiche descriptive.

UN TRAVAIL DE PREPARATION EST INDISPENSABLE

Quel que soit le support réservé, il est nécessaire de prévoir un temps de préparation. La durée du prêt en tient compte. Il conviendra de vous entraîner à utiliser les jeux, à préparer les ateliers, etc.

Ce travail préliminaire est garant de réussite pour vous et permettra aux publics d'apprécier l'animation.

OUTILS D'INFORMATION

- > **Fiches descriptives** : elles vous parviennent **par courriel** dès la mise à disposition d'une nouvelle exposition ou animation intégrant le catalogue. Vous les retrouverez sur le portail de la Direction de la Lecture Publique.

- > **Affiches d'annonce** : elles vous parviennent par le biais de vos navettes mensuelles ou par courrier, avant la présentation de l'exposition ou de l'animation.

VOTRE COMMUNICATION (PRESSE, SITE INTERNET, RESEAUX SOCIAUX)

Vos annonces et articles doivent indiquer l'origine du prêt : Direction de la lecture publique du Conseil Savoie Mont Blanc.

Nouveauté :

RETRAIT, RETOUR DU MATERIEL ET LIVRAISON

Jours de retrait et de retour des outils d'animation par vos soins sur votre centre de rattachement / Jours de livraison et récupération des expositions par nos soins sur site : **du Lundi au Jeudi, toute l'année.**